

Offre d'emploi

Auditeur(trice) / analyste financier expérimenté(e) (H/F)

Direction de la régulation financière des transports

(Aéroports, analyse financière, audit financier)

Descriptif de l'offre

- Poste à pourvoir dès que possible.
- Lieu de travail : Paris (tour Montparnasse).
- Type de contrat : poste ouvert aux contractuels (contrat de droit public de 3 ans pouvant évoluer vers un CDI) et aux fonctionnaires de catégorie A (contrat de détachement de même durée).

L'Autorité de régulation des transports

Créée en 2009 sur un périmètre limité au seul secteur ferroviaire, l'Autorité s'impose aujourd'hui comme un régulateur de transport multimodal aux compétences fortement renforcées par la réforme ferroviaire en 2014 suivie par la loi dite « Macron » en 2015, puis par la loi pour un nouveau pacte ferroviaire en 2018 et enfin par la loi d'orientation des mobilités fin 2019.

L'Autorité de régulation des transports a aujourd'hui pour mission d'assurer la régulation économique des secteurs aéroportuaire, autoroutier concédé, du transport ferroviaire et du transport de voyageurs par autocar. Enfin, depuis fin 2019, elle est également compétente en matière d'ouverture des données de mobilité, de billetterie et de régulation des activités de gestionnaire d'infrastructure et des activités de sûreté exercées par la RATP en Ile-de-France.

Autorité publique indépendante (API), elle est dotée de la personnalité morale, de ressources propres et dispose ainsi de l'autonomie financière. Ses décisions sont adoptées par un collège de cinq membres permanents¹, dont le président, choisis pour leurs compétences en matière de transport, de droit, d'économie ou de concurrence.

Pour assurer la préparation et l'exécution de ses avis et décisions, l'Autorité dispose de services, placés sous l'autorité d'un secrétaire général, dont les effectifs s'élèvent désormais à plus de quatre-vingts agents, pour la quasi-totalité des cadres d'un haut niveau d'expertise (économistes, juristes, ingénieurs, analystes financiers, auditeurs).

Missions

La direction de la régulation financière des transports exerce au sein de l'Autorité tant une activité de pilotage et de coordination des instructions relatives à la tarification aéroportuaire qu'une activité de conseil, d'expertise et d'assistance financière notamment pour la tarification dans les autres secteurs que régule l'Autorité. A ce titre, elle est responsable de tous les sujets financiers

¹ La loi d'orientation des mobilités a également acté une transformation de la gouvernance du collège de l'Autorité. Les mandats des trois membres vacataires ne seront pas renouvelés à leur expiration (fin 2020 pour l'un et en 2022 pour les deux autres).

relatifs aux différentes missions de l'Autorité et de la composante financière de la tarification des prestations régulées. La direction se compose d'experts en analyse financière et d'auditeurs.

Dans le cadre des nouvelles missions qui sont confiées à l'Autorité depuis 2019, vous serez – au sein de la direction de la régulation financière des transports – en lien avec les autres services de l'Autorité, en charge des missions suivantes :

- intervenir au sein d'équipes projet pluridisciplinaires aux audits des trajectoires financières utilisées pour évaluer les différents tarifs donnant lieu à un avis de l'Autorité, notamment concernant les redevances aéroportuaires ou les installations de services ferroviaires et, à ce titre, participer activement à la rédaction des rapports d'instruction et à la rédaction des décisions et avis présentés au collège ;
- participer à des travaux de benchmark et de veille des secteurs régulés ;
- participer aux travaux relatifs aux différentes séparations comptables (activités aéroportuaires, ferroviaires, gares routières, RATP...) ;
- contribuer en cas de besoin à des missions spécifiques et/ou de nature transversale (participation à des travaux au niveau européen, assurer l'analyse financière des acteurs du secteur,...).

Profil

- Formation supérieure (grandes écoles ou formations équivalentes à l'étranger) et expérience professionnelle réussie de trois à cinq années dans des fonctions financières.
- Expérience dans un cabinet d'audit de renom, complétée par une expérience en contrôle de gestion ou dans une direction financière fortement souhaitée.
- Une connaissance du secteur aéroportuaire ou d'un secteur soumis à régulation constituerait un atout supplémentaire.
- Appétence à évoluer dans un environnement règlementaire public.

Compétences

- Bonne connaissance des systèmes économique et financier.
- Connaissance des méthodologies d'audit et de contrôle de gestion.
- Très bonne maîtrise d'Excel et de la modélisation.
- Excellentes capacités d'organisation, d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Sens du travail en équipe.
- Bon niveau en langue anglaise à l'oral comme à l'écrit.

Candidature

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et références éventuelles) sont à adresser par mail à : arnaud.dietrich@autorite-transport.fr